



COMPTE-RENDU

Le 20 mars 2026, le conseil municipal de Cérilly s'est réuni sous la présidence de Mme Béatrice LORIEUX, doyenne d'âge.

**Présents :** Madame Elsa CHEVALLIER, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Stéphane DESFORGES, Monsieur Jean-Yves DUBREIL, Monsieur Jean-Baptiste DUMONTET, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Nathalie FRIAUD GIRARD, Monsieur Thierry LASSAUZÉ, Madame Claire LAYBROS, Madame Béatrice LORIEUX, Madame Véronique PAULMIER, Madame Marina RICHARD, Monsieur Yannick SOURIOU, Monsieur Fabien THEVENOUX

**Absente excusée :** Madame Emeline POULAIN

**Procuration :** Madame Emeline POULAIN à Monsieur Fabien THEVENOUX

**Le secrétariat est assuré par :** Monsieur Jean-Baptiste DUMONTET

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE** de procéder à l'élection du maire, les résultats après dépouillement étant les suivants :

Monsieur Fabien THEVENOUX obtenant 13 voix sur 15 suffrages exprimés.

Monsieur Fabien THEVENOUX est proclamé maire de la Commune de CERILLY.

**DECIDE** de fixer le nombre d'adjoints à 3 et de **PROCLAMER** au vu d'une liste aux fonctions d'adjoints au maire : 1<sup>er</sup> adjointe, Madame Véronique PAULMIER, 2<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur Thierry LASSAUZÉ, et 3<sup>ème</sup> adjointe, Madame Emeline POULAIN.

**ATTESTE** que le Maire a lu la Charte de l'élu local et qu'un exemplaire a été remis à l'ensemble des conseillers municipaux.

**DECIDE** de fixer les indemnités des élus de la manière suivante :

- Maire : 45,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique,
- Adjoints : 17,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

**DECIDE** d'attribuer au maire des délégations du conseil municipal afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale.

**DECIDE** d'organiser le fonctionnement du conseil municipal en cinq commissions communales :

- ✓ **Commission des affaires scolaires et sociales, enfance et jeunesse :** Emeline POULAIN, Elsa CHEVALLIER, Sébastien DENIZOT, Nathalie FRIAUD GIRARD, Claire LAYBROS, Béatrice LORIEUX, Véronique PAULMIER, Marina RICHARD, Yannick SOURIOU.
- ✓ **Commission du cadre de vie :** Véronique PAULMIER, Elsa CHEVALLIER, Sébastien DENIZOT, Stéphane DESFORGES, Jean-Yves DUBREIL, Jean-Baptiste DUMONTET, Olivier FILLIAT, Claire LAYBROS, Béatrice LORIEUX.

- ✓ **Commission des finances et des ressources humaines** : Véronique PAULMIER, Stéphane DESFORGES, Jean-Baptiste DUMONTET, Jean-Yves DUBREIL, Nathalie FRIAUD GIRARD, Thierry LASSAUZÉ, Yannick SOURIOU.
- ✓ **Commission vie associative**: Thierry LASSAUZÉ, Jean-Yves DUBREIL, Olivier FILLIAT, Béatrice LORIEUX, Véronique PAULMIER, Emeline POULAIN, Marina RICHARD
- ✓ **Commission communication** : Thierry LASSAUZE, Sébastien DENIZOT, Jean-Yves DUBREIL, Béatrice LORIEUX, Véronique PAULMIER, Emeline POULAIN.

Fait à Cérilly, le 27 mars 2026

Le Maire,

**Fabien THEVENOUX**